



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CATÉGORIE : PRIX HOMMAGE – CHEVAL REPRODUCTEUR

DÉFINITION DE LA CATÉGORIE

Le « Prix hommage au cheval reproducteur » est destiné à reconnaître les chevaux reproducteurs ayant eu un impact positif sur le cheptel québécois (qualité du lignage, développement de marchés, qualité de sa progéniture). Le prix hommage est offert dans les catégories « Poulinière » et « Étalon ». Ce prix est décerné à titre posthume. Ce prix est ouvert à tous les chevaux reproducteurs de propriété québécoise, qu'ils aient été importés ou non.

Soyez reconnu par le milieu !

Vous êtes ou vous connaissez une personne ayant contribué de manière exceptionnelle à l'industrie équestre au Québec ? Soumettez la candidature qui pourrait être sélectionnée en tant que finaliste et lauréat du Trophée Aramis !

LA DÉMARCHE EST SIMPLE !

1. Enregistrez le présent formulaire sur votre ordinateur, complétez-le et enregistrez-le.
2. Montez un dossier qui complète le formulaire (exemple : articles, coupures de presse, prix, reconnaissance, curriculum vitae).
Ces éléments complémentaires aident les membres du jury à mieux vous connaître.
3. **Envoyez le dossier complet par courriel à aramis@cheval.quebec avant le 1^{er} février 2023.**



Note : aux fins des présentes et sans discrimination, le générique masculin englobe le masculin et le féminin

Rappel : La candidature doit parvenir au bureau de Cheval Québec au plus tard le **1^{er} février 2023** à midi à aramis@cheval.quebec

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le cheval était de propriété majoritairement québécoise.
Propriété québécoise: citoyen québécois ou corporation, association enregistrée au Québec ou sous contrôle d'un citoyen québécois ou dont les administrateurs québécois représentent la majorité.
- Le cheval devra avoir été enregistré dans un registre de race.
- Le récipiendaire du prix hommage ne peut être présenté qu'une fois pour ce prix.
- Le cheval doit avoir participé au cheptel québécois (production de plus d'un poulain/pouliche) et sa progéniture doit être enregistré dans un registre de race pour être considérée.

CRITÈRE D'ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

- Liste des prix ou résultats marquants en carrière des rejets du nominé.
- Résultat de ses rejets (et potentiellement de la 2^e génération) – Fournir une liste indiquant le rejeton, les résultats et les événements concernés.
Les résultats obtenus en compétition soumis pour considération doivent être issus de sources fiables et vérifiables.
- Justification de l'impact du cheval nominé sur le cheptel québécois (selon vous, quel a été/est l'impact du cheval sur l'élevage québécois) et potentiellement à l'international.
- Liste des résultats marquants en carrière du cheval nominé.
- Liste des prix en lien avec la reproduction reçu par le cheval nominé.
- Information additionnelle jugée pertinente (sur le cheval, son éleveur ou étalonnier).

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA MISE EN CANDIDATURE (OBLIGATOIRE)

- Certificats d'enregistrement du cheval dans un registre de race et d'approbation.
- Certificats d'enregistrement des rejets listés à titre de référence (si disponible) pour l'évaluation de son impact sur le cheptel ou attestation d'enregistrement fourni par un race.
- Photographie du cheval nominé.

ANNEXES: annexe toutes les informations et les documents jugés pertinents à la candidature (article de presse, curriculum vitae, reconnaissances diverses).

Note: aux fins des présentes et sans discrimination, le générique masculin englobe le masculin et le féminin

Rappel: La candidature doit parvenir au bureau de Cheval Québec au plus tard le **1^{er} février 2023** à midi à aramis@cheval.quebec